

ATOUTS 

Découvrez comment nous unissons

**PERFORMANCE & PRÉVENTION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS**

ATOUTS+ Conseil & Formation

*"Depuis 2010 je m'implique auprès d'entreprises telles que la vôtre pour leur permettre de maîtriser la réglementation en matière de prévention des risques et de développer la performance collective et individuelle. J'ai créé ATOUTS PLUS, Organisme de Conseil et de Formation, afin d'agir concrètement aux côtés des dirigeants.*

*Mon ambition est que tous les collaborateurs de votre entreprise adhèrent à la politique d'amélioration des conditions de travail en tenant compte de vos objectifs et des enjeux. Mais plus que tout, je suis convaincue que la réglementation liée à la qualité de vie au travail est un atout puissant pour votre entreprise et je souhaite vous montrer comment."*

**ALEXANDRA SCIARRA MARFORT**

Fondatrice dirigeante

Juriste Droit du Travail - Droit des Entreprises  
Formatrice & Consultante en Management QSE<sup>1</sup>

## Nos valeurs – Notre engagement avec vous !

**Intégrité**



**Implication**



**Confiance**



---

<sup>1</sup> QSE : Qualité Sécurité Environnement

La qualité de vie au travail est un levier de croissance extrêmement fédérateur. En effet, la santé de votre entreprise passe par le bien-être de votre équipe et son sentiment d'implication. La réglementation en matière de santé et sécurité au travail ne représente alors plus une contrainte mais devient une réelle opportunité à saisir.

À partir de ce postulat, nous déployons 4 pôles de compétences pour unir performance et respect de la réglementation :



**Formations**



**Externalisation  
Sécurité & RH**



**Accompagnement  
des encadrants**



**Accompagnement  
Juridique**

## **GRÂCE À ATOUTS PLUS, LIMITEZ VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE, PÉNALE ET PRUD'HOMALE**

Les obligations réglementaires peuvent coûter cher et nécessitent de nombreuses connaissances. En outre les sujets abordés soulèvent des enjeux sensibles. Il est alors primordial pour vous d'être parfaitement entouré par le bon expert au bon moment.

Ainsi, dans tous les domaines utiles à la réussite de votre entreprise, nous avons sélectionné avec soin nos collaborateurs : juristes, avocats, formateurs, consultants experts...

**Nous sommes habilités par  
la DREETS, l'INRS et la CARSAT.**





## FORMATIONS

Nous sommes organisme de formation certifié QUALIOPI. Nos formations portent sur la prévention des risques mais aussi RH, le CSE et le Management.

Nos formations, à destination de l'ensemble de vos collaborateurs et de vous-même, sont nombreuses et notre champ d'action est vaste. Consultez notre catalogue de formation et demandez-nous conseil.



## EXTERNALISATION IPRP ET RH

**Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP habilité par la DREETS) :** Depuis 2012, quelle que soit la taille de votre entreprise, vous devez désigner un référent en prévention des risques professionnels dans votre entreprise. L'IPRP est pluridisciplinaire et assure des missions de diagnostic, de conseil, de formation, d'accompagnement et d'appui.

**Ressources humaines (exigences réglementaires dont RPS) :** Nous venons renforcer votre pôle contentieux RH, réalisons votre veille réglementaire et intervenons administrativement, par exemple, dans le cas d'un accident du travail, d'une inaptitude, de situation de harcèlement ou d'une action prud'homale.

Lorsque nous rejoignons votre équipe notre intégrité est le gage d'une relation de long terme en toute confiance. Externaliser ces missions vous permet de les réaliser dans les règles de l'art et de garder votre équipe concentrée sur votre cœur de métier.



## ACCOMPAGNEMENT DES ENCADRANTS

Vos managers sont la clef de voûte de votre équipe. Nous améliorons leurs performances en management et coaching d'équipe. Nous les sensibilisons aux enjeux de la prévention et à la délégation de pouvoir.

Grâce à nos conseils, vos équipes gagneront en puissance et insuffleront une énergie positive sur votre entreprise. Nous nous adaptons toujours à vos spécificités afin de déployer vos meilleurs atouts !



## ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

De nombreux employeurs doivent faire face à des situations délicates qui mènent de plus en plus vers des **actions en justice**. Nous vous **accompagnons** dans les démarches de préparation de dossier en collaboration avec votre avocat.

Nos compétences en droit du travail, droit des entreprises associées à notre expérience terrain en tant qu'IPRP est une combinaison 'parfaite et rare' qui fait de nous la liaison idéale entre votre entreprise et les instances officielles.

# SELON VOS SPÉCIFICITÉS, NOUS VOUS PROPOSONS ET EXPLIQUONS LE PLAN D' ACTIONS SUR MESURE À ENVISAGER

Grâce à notre implication vous :



Priorisez les actions  
à mener



Maîtrisez les tenants  
et aboutissants



Fédérez vos équipes



Encadrez votre responsabilité  
et performez avec vos équipes

## ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

VOLKSWAGEN FRANCE, LAJUS,  
MEHARI 2CV CASSIS, EMR ASCENCEURS, CHATEAU  
DE BERNE, RENAULT TRUCK, CENTRE PAUL CEZANNE,  
FEDERATION BTP, YAMAHA ...



Quels atouts allons-nous déployer pour vous ?  
Rencontrons-nous.

[atouts-plus.com](http://atouts-plus.com)

[alexandra.sciarra@atouts-plus.com](mailto:alexandra.sciarra@atouts-plus.com)  
06 50 20 46 21

**in f**

Agréé SSCT / CSE  
Organisme de formation certifié Management, Santé et Sécurité au travail  
Habilitation Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)  
SIREN : 819 170 663